

- **Mildiou** : comme en début de semaine, la réserve de spores (le niveau de risque potentiel) reste élevée dans de nombreux secteurs suite aux très nombreuses contaminations des semaines passées.

Malgré tout, avec le temps ensoleillé et chaud, le risque de nouvelles contaminations reste faible pour les 3 prochains jours. Il conviendra de faire attention aux orages qui sont annoncés pour dimanche soir et le début de semaine prochaine qui peuvent se coupler avec les irrigations pour ramener des conditions favorables au mildiou.

MILDIOU

Observations sur le réseau

La présence de symptômes de mildiou est encore signalée mais les symptômes sont généralement asséchés et n'évoluent pas, les conditions séchantes de ces derniers jours et des jours à venir ne permettant plus l'expansion de la maladie.

Utilisation du modèle Mileos® (www.mileos.fr)

Rappel interprétation du risque mildiou avec le modèle Mileos®

Attention, cette année les déclenchements sont basés sur les poids de contamination (un nouvel indice encore plus précis).

Pour que le seuil de nuisibilité soit atteint, il faut que le niveau de risque soit atteint:

- **Moyen** pour les variétés sensibles,
- **Élevé** pour les variétés sensibles et intermédiaires,
- **Très élevé** pour les variétés sensibles, intermédiaires et résistantes,

+ et que les conditions climatiques soient favorables à la contamination.

A noter que la sensibilité sur feuillage n'est pas corrélée avec la sensibilité sur tubercules. Ainsi, une variété peut être résistante au mildiou sur feuillage et sensible au mildiou sur tubercules et inversement.

Planter suffisamment profond, avec un buttage bien appuyé, pour éviter la formation de crevasses, permet de limiter la contamination des tubercules par les spores de mildiou.

Pour connaître le seuil de sensibilité de vos variétés, vous pouvez vous connecter sur le site internet Arvalis-Infos : http://www.fiches.arvalis-infos.fr/liste_fiches.php?fiche=var&type=001

Situation au 29 Juin 2018

Sur la base des modélisations Mileos, sur des parcelles témoins non irriguées, le seuil de nuisibilité n'a théoriquement pas été atteint ces derniers jours sur l'ensemble de la région.

La situation n'a pas bougé depuis le début de semaine, la réserve de spores (le niveau de risque potentiel) reste élevée dans de nombreux secteurs suite aux très nombreuses contaminations des semaines passées mais les conditions séchantes ne sont pas favorables aux contaminations.

Département	Stations météo	Niveau de risque au 29/06	Jours où le seuil de nuisibilité a été atteint depuis le 29/06	Seuil indicatif de risque du 29/06 au 01/07			Pluie (en mm) depuis 7 jours
				VS*	VI*	VR*	
Eure-et-Loir (28)	Allaines (6h)	Très fort	-	NON	NON	NON	0
	Chartres (2h)	Très fort	-	NON	NON	NON	0
	Guillonville (6h)	Très fort	-	NON	NON	NON	0.4
	Louville (6h)	Très fort	-	NON	NON	NON	0
	Pré-Saint-Evroult (6h)	moyen	-	NON	NON	NON	0
	Viabon (6h)	Très fort	-	NON	NON	NON	0
Loir-et-Cher (41)	La Chapelle Vicomtesse (5h)	Très fort	-	NON	NON	NON	0
	Ouzouer le Marché (6h)	Très fort	-	NON	NON	NON	0
	St Léonard en Beauce (6h)	Très fort	-	NON	NON	NON	0.2
Loiret (45)	Amilly (5h)	nul	-	NON	NON	NON	0
	Boisseaux (4h)	Très fort	-	NON	NON	NON	0
	Férolles (4h)	Très fort	-	NON	NON	NON	0
	Gien (4h)	nul	-	NON	NON	NON	0
	Outarville (9h)	Très fort	-	NON	NON	NON	0
	Pithiviers (6h)	Très fort	-	NON	NON	NON	0
Essonne (91)	Boigneville (6h)	Très fort	-	NON	NON	NON	0

* VS = variétés sensibles

VI = variétés intermédiaires

VR = variétés résistantes

Analyse du risque et prévisions

Remarque préalable : le tableau ci-dessus ne donne qu'une information à la date indiquée et pour l'heure à laquelle les données sont disponibles.

Prévisions météo pour les 8 jours à venir : un temps ensoleillé et chaud devrait se maintenir jusqu'à dimanche après-midi où des risques d'orages sont attendus sur l'ensemble de la région. Le début de semaine devrait lui aussi être orageux.

Des réserves de spores viables sont encore présentes dans l'environnement, notamment autour des parcelles ayant été contaminées par du mildiou en début de mois. L'irrigation pouvant entretenir de petits foyers isolés, il faudra être vigilant si les orages annoncés éclatent.

Analyse du risque :

Dans de nombreux secteurs, le risque est assez élevé du fait des sporulations des anciennes contaminations (nombreuses les semaines passées). La réserve de spore a donc été « rechargée » et les spores potentiellement viables vont mettre du temps à mourir.

Dans la mesure du possible, il convient également d'éviter les irrigations en fin de journée qui rajoutent une période à risque à l'humidité nocturne naturellement présente d'autant plus que le vent tombe la nuit.

Malgré tout, avec le temps ensoleillé et chaud attendu avant les orages, le risque de nouvelles contaminations reste faible jusqu'à dimanche. Sur la base des données prévisionnelles, le seuil indicatif de risque (seuil de nuisibilité) ne devrait pas être atteint sur l'ensemble de la Région pour les 3 jours à venir.

Rappel, pour que le seuil de nuisibilité du mildiou soit atteint, il faut qu'il existe un potentiel de sporulation (« quantité de maladie qui pourrait apparaître ») et que les conditions climatiques soient favorables à son expression.

Retrouvez des informations sur les adventices en lisant le « BSV Adventices » en cliquant sur ce lien : <http://www.centre.chambagri.fr/developpement-agricole/bulletin-de-sante-du-vegetal/bsv-adventices.html>

Bulletin co-rédigé par la Chambre d'Agriculture du Loir-et-Cher et ARVALIS-Institut du végétal.

Avec les observations de AGRI BEAUCE, BEAUCE PRODUCTIONS, Chambre d'Agriculture 41, Chambre d'Agriculture 28, Chambre d'Agriculture 45, COMITE CENTRE ET SUD, Ferme des Arches, PARMFNTINF POM ALI IANCF SA Les 31 aboueurs SOIFFET AGRICULTURE TERRE DE France

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'Agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018